

Compte-rendu

du Conseil Municipal

Le quinze juillet deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Foyer-Club, pour des raisons sanitaires liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, Mme Christine TOURENNE, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Frédéric GAUTHIER, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Bernard MICHEL, M. Sylvain CONNANGLE, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAËZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF, M. Sylvain ROOY et Mme Coraline ROTH.

Absente excusée : Mme Coraline ROTH qui donne procuration a Mme Christine LALIZOU

M. Frédéric GAUTHIER est élu secrétaire de séance.

Remerciements des familles BOUTADE et LANEL pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de leurs proches.

➤ Approbation du Compte-rendu du 24 juin 2020 :

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2020 n'appelle pas d'observations de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Budgets primitifs 2020 :

- **Budget Principal**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **1 054 374.66 €** pour la section de fonctionnement et **1 196 187.00 €** pour la section d'investissement.

Pour l'année 2020, les subventions versées aux associations s'élèvent à **21 107 €**.

- **Budget locaux commerciaux rue de l'ancien foirail et camping**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **45 835.18 €** pour la section de fonctionnement et **66 937.58 €** pour la section d'investissement.

- **Budget eau potable**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **135 089.80 €** pour la section de fonctionnement et **178 806.66 €** pour la section d'investissement.

- **Budget assainissement**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **70 668.22 €** pour la section de fonctionnement et **88 598.93 €** pour la section d'investissement.

Les budgets primitifs 2020 sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Contrat d'accompagnement dans l'emploi CAE CUI PEC :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce dernier l'avait autorisé lors de la réunion du 15 janvier 2020 à recruter un agent dans le cadre des contrats aidés pour un emploi au service technique.

Suite à la crise sanitaire, ce recrutement n'a pas pu avoir lieu dans les délais prévus.

Monsieur le Maire est à nouveau autorisé à recruter cet agent dans les mêmes conditions.

➤ **Mission service civique :**

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire une demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat d'engagement de service civique.

➤ **Emploi à Durée Déterminée :**

Monsieur le Maire est chargé de recruter un agent en Contrat à Durée Déterminée au service technique.

➤ **Remboursement sinistre du 3 décembre 2019 :**

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité immédiate d'un montant de 720 € proposée par l'assureur de la commune pour le sinistre du 3 décembre 2019, avenue du Périgord au niveau du dépôt communal.

➤ **Comptes rendus des Conseils Communautaires de la CAB des 22 juin et 11 juillet 2020**

➤ **Rapports des commissions :**

Scolaire : le Conseil d'Ecole a eu lieu le 29 juin 2020. Une nouvelle enseignante a été présentée.

La prise en charge des élèves s'est bien passée pendant la période du COVID-19. La directrice tient à remercier les enseignants et le personnel de la mairie.

Sécurité : une réunion s'est tenue le 8 juillet 2020 à la salle du Foyer-Club concernant une pétition signée par 19 personnes reçue en Mairie en Mai 2020.

Cette pétition porte sur des problèmes de bruit et d'incivilité au code de la route rue de l'ancien foirail.

Les membres de la commission Sécurité vont rencontrer le service des routes du Conseil Départemental ainsi que la Gendarmerie et organiseront une seconde réunion en Novembre pour informer les signataires de la pétition.

La séance est levée à 23 heures 10.